

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

DE CAHORS A LIBOS.			
Tableau 1	Omnibus mixte.	Poste mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	6 h 35 ^m	4 h 4 ^m	5 h 50 ^m
Mercuès	6 49 ^m	4 19 ^m	6 6 ^m
Parnac	7 4	1 32	6 19
Luzech	7 9	1 40	6 28
Castelfranc	7 22	1 55	6 44
Puy-l'Évêque	7 34	2 7	6 58
Duravel	7 45	2 17	7 8
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18
Fumel	8 6	2 39	7 32
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40
PARIS. — Arrivée . . .	11 46 ^m	4 18 ^m	2 49

DE LIBOS A CAHORS.			
Tableau 2	Poste mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
PARIS. — Départ . . .	2 h 30 ^s	9 h 50 ^m	7 h 30 ^m
Monsempron Libos—Dép.	8 40 ^m	3 5	8 55 ^m
Fumel	8 48 ^m	3 15	9 3
Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16
Duravel	9 10	3 38	9 26
Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36
Castelfranc	9 34	4 5	9 52
Luzech	9 47	4 19	10 6
Parnac	9 57	4 30	10 17
Mercuès	10 9	4 43	10 29
Cahors. — Arrivée . . .	10 25	5 4	10 47

DE CAHORS A MONTAUBAN			
Tableau 1	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ	4 h 40 ^m	10 h 35 ^m	5 h 20 ^m
Sept-Ponts	4 50 ^m	10 45 ^m	5 31 ^m
Cieurac	5 6	11 1	5 49
Labenque	5 15	11 10	5 57
Montpezat	5 28	11 23	6 10
Borredon	5 58	11 55	6 42
Caussade	6 9	12 8	6 56
Réalville	6 19	12 22	7 8
Albias	6 27	12 33	7 18
Fondué	6 36	12 45	7 28
Montauban. — Arriv.	6 48	1 2 ^m	7 45
TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45 ^m	9 41

DE MONTAUBAN A CAHORS			
Tableau 2	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
TOULOUSE. — Dép.	5 h »	»	3 h 14 ^m
Montauban. — Départ.	7 25 ^m	10 h 35 ^m	4 50 ^m
Fondué	7 40	10 49 ^m	5 10
Albias	7 51	10 58	5 23
Réalville	8 3	11 7	5 38
Caussade	8 17	11 19	5 56
Borredon	8 35	11 36	6 20
Montpezat	9 15	12 10	7 11
Labenque	9 41	12 28	7 44
Cieurac	9 53	12 38	7 54
Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
Cahors. — Arrivée . . .	10 18	12 59 ^m	8 22

Cahors, le 30 Janvier.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 janvier 1886.

L'ASSASSINAT DE M. BARRÈME

M. Sevaistre. — L'assassinat du préfet de l'Eure préoccupe beaucoup l'opinion publique. Il paraît nécessaire que le ministre de la justice donne des explications sur l'attitude des agents judiciaires. Le crime a eu lieu à 9 heures 15. Comment l'administration n'en a-t-elle été informée que le lendemain par les journaux ?

Le parquet de Versailles également n'a été informé que le lendemain, et il a répondu qu'il se transporterait sur les lieux après déjeuner. (Exclamations.) Il n'est arrivé à Maisons-Lafitte que dix-sept heures après le crime. L'impunité probablement assurée au coupable a vivement ému l'opinion. Il y a eu des défaillances dans le personnel, et il importe qu'elles ne se renouvellent plus. (Très bien !)

M. le ministre des travaux publics. — Les commissaires de surveillance, d'après une circulaire récente, ne sont tenus à la présence dans les gares que de sept heures du matin à dix heures du soir. Passé cette heure, on doit leur transmettre les renseignements à domicile. Ce n'est pas ce qui a été fait dans cette affaire. Une mesure a été prise : en cas d'absence du commissaire de surveillance, une affiche devra indiquer à quelle adresse il faut transmettre les communications. (Bruit.)

M. le ministre de la justice. — Le procureur de la République de Versailles n'a été prévenu qu'à neuf heures et demie du matin ; c'est vrai. Mais avant de partir il lui fallait le concours du juge d'instruction, d'un médecin et d'un greffier. Le retard n'a, d'ailleurs, porté aucun préjudice à l'instruction. (Exclamations.)

M. Sevaistre. — Les explications du gouvernement n'apportent aucun éclaircissement à cette affaire. La seule chose qu'on en puisse retenir, c'est qu'on se préoccupe maintenant non de la compétence, mais des opinions politiques des agents qu'on emploie. (Applaudissements.)

L'incident est clos.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

29

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

XVII

LA PETITE MARTYRE

— J'avais raison . . . , raison . . . , raison . . . , voyez. La Machinette a cassé. C'était un bon moyen pour tenir la dame, mais vous avez trop tiré dessus. C'est très-dangereux, ces choses là !

En effet, cette pauvre Suzanne était bien mal. Si nous rentrions à Black-House, avant l'arrivée au château des deux assassins, nous resterions muets d'émotion, en présence du martyre que Polynice et Étéocle avaient fait subir à la malheureuse.

Pourquoi ? parce que c'était une blanche. Ils avaient la haine du blanc, comme leurs pareils et quand leur maître était venu leur confier cette malheureuse enfant, les deux brutes avaient résolu de se venger sur elle. Il y a des choses que la plume hésite à raconter. Le lecteur a vu l'épouvante dans laquelle l'immonde négresse et son mâle tenaient Suzanne. Ce supplice s'était prolongé pendant deux années. Suzanne, la douce créature, était devenue farouche, furieuse. Puis à ces révoltes succédait un ébattement profond, un désespoir sans terme.

TRAVAUX PUBLICS

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition Nadaud, ayant pour objet d'étendre à certains travaux des villes les dispositions relatives aux associations syndicales.

M. Nadaud. — La loi aura pour effet de faciliter les entreprises de travaux publics et d'alléger les budgets des grandes villes de France. Si le projet déjà voté par la Chambre n'avait pas été repoussé par le Sénat, on peut croire que la crise actuelle qui sévit sur le bâtiment, eût été évitée en partie.

M. Yves Guyot, rapporteur. — Les modifications apportées au projet déjà voté en 1879, sont peu importantes. Ce qui constitue l'intérêt de la proposition, c'est que les syndicats autorisés pourront exproprier ; ce système ne porte aucune atteinte à la propriété ; il est plus juste que celui qui est actuellement en vigueur.

M. de la Martinière. — Une loi de cette importance ne peut être votée sans qu'on entende les ministres de l'agriculture et des travaux publics. Ce n'est qu'au prix d'une discussion approfondie que la loi pourra être acceptée par le Sénat.

La suite de la discussion est remise à lundi, ainsi que la discussion relative à l'emploi du produit de la vente de diamants de la couronne.

La séance est levée.

SENAT

Séance du 28 janvier.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet relatif à l'organisation de l'enseignement primaire.

M. Le Provost de Launay. — La loi qui vous est soumise porte sur trois points principaux : La laïcisation dans un certain délai, de toutes les écoles primaires, un vaste système d'impositions communales, et enfin une modification dans le personnel de l'enseignement.

La partie financière du projet aura pour résultat d'augmenter les charges, déjà si lourdes des communes. Je défie le gouvernement d'appliquer la disposition de la loi qui autorise un prélèvement sur le cinquième des revenus ordinaires, en vertu de la loi de 1881, dans les grandes villes comme Paris, Lyon, Bordeaux, etc. (Très bien ! à droite.)

Si nous traversons la cour de Black-House, nous la trouverons dans sa petite chambre, étendue sur une mauvaise et dure couchette. De son lit, l'enfant voit rire la campagne, sous les derniers rayons du soleil couchant. La fenêtre est ouverte, et elle entend au loin le murmure grandissant du ruisseau tombant dans la rivière. Par instants elle regarde les arbres se pencher l'un vers l'autre, sous un souffle de brise, comme pour se parler tout bas.

La douleur éveille l'intelligence. Le cerveau de l'enfant percevait des choses au-dessus de son âge. Elle se demandait quelle faute elle avait pu commettre pour qu'on la rendit si malheureuse.

En bas, dans la cuisine, éclataient au milieu du silence, les colères de Polynice, grondant le nègre qui s'était attardé. Alors, Suzanne frémissait. C'était le moment où la mégère montait la batte.

Elle se reprochait d'avoir été faible et de n'avoir pas tout avoué à son père. Mais M. Bradford lui faisait peur. Les enfants n'ont de confiance qu'envers ceux dont ils se sentent aimés.

Pauvre petite ! Ses yeux étaient pleins de larmes. La fièvre la brûlait. Ses traits décolorés parlaient éloquemment de tout ce qu'elle avait dû souffrir. Elle cherchait à s'endormir, mais sa fièvre chassait le sommeil. Alors elle se remettait à pleurer.

— Tu pleures encore ! s'écria Polynice en entrant dans la chambre.

— J'ai mal . . .

— Tu veux te laisser mourir pour nous ruiner. Attends ! . . .

Elle leva la main ; mais l'enfant était déjà trop faible pour que la négresse n'eût pas intérêt à la

Je demande donc que la commission des finances soit appelée à donner son avis. (Vive approbation sur les mêmes bancs.)

M. Ferrouillat, rapporteur. — La commission ne voit pas dans les observations de M. Le Provost de Launay les éléments d'une discussion générale. Les critiques qui ont été faites s'appliquent aux articles qui ne figurent pas dans le projet actuel.

M. Le Provost de Launay. — Au nom des contribuables, au nom du pays tout entier, j'insiste pour le renvoi à la commission des finances.

M. Buffet. — Les articles supprimés par la commission n'en subsistent pas moins et devront être soumis au Sénat. Nous avons donc le droit de les discuter, et comme ils touchent au bon ordre des finances publiques, il importe qu'ils soient renvoyés à la commission des finances. (Approbation à droite.)

M. le président. — L'observation de M. Buffet est exacte.

M. Ferrouillat. — La commission ne peut pourtant pas être obligée de défendre des articles dont elle demande la suppression.

M. Goblet. — M. Le Provost de Launay a dit qu'il demanderait l'abrogation de la loi de 1881. C'est au moment où cette abrogation sera demandée que le Sénat verra s'il doit renvoyer ces articles à la commission des finances.

M. Clément. — M. le ministre a fait observer que l'on ne pouvait pas consulter la commission des finances ni sur la loi de 1881, puisqu'elle existe, ni sur l'article 10 du projet, qui ne contient aucune innovation. Mais c'est une erreur. Cet article met à la charge des communes des dépenses indéfinies. Or, il y avait dans la loi de 1881 une limitation aux dépenses.

M. Goblet. — La loi de 1881 n'est pas abrogée.

M. Clément. — Elle l'est implicitement par l'article 10 du projet. La dette des communes était limitée au cinquième des revenus. Or, cette législation, vous la supprimez et vous la remplacez par des charges indéfinies.

M. Goblet. — Mais non.

M. Clément. — Les communes ne pourront réclamer aucune limitation et leurs finances se trouvent engagées dans des proportions considérables. Il n'est donc pas juste de dire que le projet ne con-

soigner et à la guérir. Comme elle l'avait dit Suzanne était leur gagne-pain. Elle y tenait et ne voulait pas le perdre.

— Tiens, bois ! reprit la négresse en tendant un petit bol de tisane.

Mais Suzanne hocha la tête et refusa.

— Pourquoi ne veux-tu pas prendre cette tisane ? demanda la négresse.

— Parce que je ne veux pas.

— Elle te guérira.

— Je ne veux pas guérir.

— Guérisse de blanche ! . . .

Elle leva de nouveau la main ; mais Suzanne n'y fit pas attention. Elle était faite aux mauvais traitements. L'enfant continua de laisser son regard errer sur la campagne.

— Ah ! cela t'amuse . . . attends !

Polynice alla fermer la fenêtre.

Mais Suzanne se retourna sur le lit et dit :

— Vous voulez m'empêcher de voir les arbres. Cela m'est égal. Je fermerai les yeux, et je les verrai tout de même.

La négresse sentait que l'intelligence de la pauvre petite était plus grande que son instinct de brute. Elle grommela et redescendit. Étéocle buvait. Elle le cogna sur l'épaule.

— Elle est malade encore plus, dit-elle. Je commence à avoir peur. Si elle s'en va, le maître nous retirera l'argent.

— Pourquoi l'as-tu battue ?

— Ce n'est pas moi, c'est toi !

— Veux-tu te taire ! c'est toi.

Ils se regardaient, prêts à se déchirer. Mais l'instinct de leur intérêt les dominait.

— Il faut faire quelque chose, reprit l'horrible

tient pas une innovation. La demande de M. Le Provost de Launay se justifie pleinement,

M. Goblet. — Notre projet laisse subsister la loi de 1881. Je consens à ce qu'on ajoute à l'article 10 un paragraphe additionnel pour bien spécifier que le renvoi n'est pas prononcé.

LA GRÈVE DE DÉCAZEVILLE

M. Lacombe. — Une grève s'est produite à Décazeville et un assassinat a été commis. Je demande au gouvernement s'il a reçu de nouveaux renseignements.

Depuis deux jours que la préfecture avait été avertie que le sous-directeur n'était plus en communication avec sa compagnie, comment des mesures n'ont-elles pas été prises ? Comment se fait-il qu'il n'y ait eu de secours que si tard ?

Ce n'est pas le moment de peser les responsabilités, mais le gouvernement ferait bien de donner des explications.

Pour l'avenir le gouvernement peut-il répondre que l'ordre sera maintenu ? Les populations de Décazeville ont été en butte à des excitations regrettables de la part de la presse. Il est nécessaire que la parole du gouvernement intervienne pour contrebalancer l'influence de ces excitations.

M. Lacombe annonce le départ de quelques membres du parlement pour Décazeville.

Il est nécessaire d'ajouter-t-il, que le parlement entende de la bouche d'un représentant du gouvernement des paroles destinées à le rassurer. (Très bien ! à droite.)

M. Goblet. — Le gouvernement réprime les excitations de la presse. D'après ce que je sais, les événements ont été inattendus et une enquête est ouverte. Les dernières dépêches annoncent que le calme est rétabli.

On espère même que demain le travail pourra reprendre.

L'incident est clos.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Le Sénat passe à la discussion des articles du projet relatif à l'enseignement primaire.

Les articles 1, 2 et 3 sont adoptés.

L'article 4 détermine les conditions nécessaires pour exercer les fonctions de l'enseignement et les raisons qui rendent incapable de les exercer.

M. Batbie. — Je demande à remplacer ces mots « fonctions de l'enseignement », par ces mots : « fonctions de l'instituteur ou de l'institutrice, du titulaire et de l'adjoint ou de l'adjointe chargés des classes ».

Dans la loi de 1881, les brevets n'étaient pas exigés des auxiliaires. Si vous maintenez le texte

femelle. Va chercher le médecin.

— Si l'enfant lui parlait ?

— Elle ne parlera pas. Elle est trop faible . . .

Étéocle ne répliqua rien et sortit.

Cependant Suzanne s'était péniblement levée et était allée rouvrir la fenêtre. Puis revenant se coucher, la malheureuse martyre avait fermé les yeux. Elle sentait quelque chose qui se brisait en elle. La mort . . . elle ne comprenait pas bien ce que c'était que la mort . . . mais elle avait la prescience d'un inattendu.

— Je voudrais voir maman, murmura-t-elle.

Oh ! maman, pourquoi m'as-tu abandonnée ? J'étais si heureuse avec toi, là-bas, dans notre belle maison d'Albany ! . . .

Maman, Suzanne a bien mal . . .

Elle se remit à pleurer silencieusement, car elle entendait les pas lourds de la négresse dans l'escalier. Polynice ne fit même pas attention à la fenêtre qu'elle avait fermée et qu'elle trouvait ouverte. La mégère était préoccupée. Elle commençait à se dire qu'ils pourraient bien payer cher, tous les deux, le plaisir d'avoir fait souffrir une petite blanche . . .

— Alons, bois, dit-elle à Suzanne.

L'enfant ne répondit même pas. Ses yeux regardaient la plaine, assombrie déjà par la nuit qui venait.

— Bois, petite Suzanne, reprit la négresse. Cela te fera du bien et tu reverras ta maman.

Suzanne fixa ses yeux sur Polynice, et répondit avec un sourire navrant :

— Je suis donc bien malade, pour que vous me parliez doucement ?

Elle mit un accent si déchirant dans cette phrase

qu'elle sembla se briser.

de la commission, on ne manquera pas d'exiger le brevet des auxiliaires.

Après une réplique de M. Goblet, l'article 4 est renvoyé à la commission.

L'article 5 est adopté.

Sur l'article 6 qui fixe à seize ans l'âge de pouvoir enseigner, M. Peauderf demande que cet âge soit fixé à dix-huit ans pour les instituteurs et à dix-sept pour les institutrices.

L'article 6 est renvoyé à la commission.

Le Sénat décide ensuite que l'article 7 autorisera plusieurs communes à se réunir, non seulement pour l'entretien, mais encore pour l'établissement de l'école.

L'article 7 est adopté.

Le Sénat s'ajourne à samedi.

Informations

Les officiers des corps auxiliaires. — Les décrets de mise en retraite des officiers des corps auxiliaires atteints par la décision ministérielle modifiant la limite d'âge ont été signés par le président de la République.

M. de Lesseps s'est embarqué à Southampton allant à Panama.

Affaire turco-grecque. — Un revirement subit est survenu hier au soir à Athènes : la Grèce est disposée maintenant à déférer aux volontés de l'Europe.

Réductions dans les budgets. — Le ministre des finances espère réaliser des réductions importantes dans les budgets respectifs.

Suppression des traitements épiscopaux. — D'après le *Gaulois*, le conseil des ministres aurait discuté, hier, la suppression de traitement de l'évêque de Grenoble.

Victime de son dévouement. — M. Goguilot, externe de médecine à l'hôpital de la Conception à Marseille, est mort, victime de son dévouement en soignant les varioleux.

En Espagne. — Le décret d'amnistie donne aux émigrés politiques le droit de rentrer en Espagne sans qu'ils aient à renoncer à leurs convictions.

El Goblo cherche à faire l'accord entre les quatre principaux facteurs du parti républicain.

Il y a eu hier, à Tarifa, 43 cas de choléra et 5 décès.

El Libéral croit que, par suite de la décision prise hier, au conseil des ministres, les travaux du chemin de fer de Huesca à Canfranc reprendront activement dans peu de jours, pour faire un tronçon de 30 kilomètres entre Huesca et Turanana.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

L'Académie Mont-Réal, de Toulouse, avait ouvert un concours poétique dont le sujet imposé était une *Ode à André Chénier*.

M. Laroussilhe (M. Pracy), classé second sur 183 concurrents, a obtenu une palme d'or.

L'Académie Mont-Réal avait proposé, en deuxième série, un sujet au choix des concurrents.

La composition de M. Laroussilhe a été classée dix-septième sur quatre cent quatre-vingt-une.

M. Maratuech, directeur du *Feu-Follet*, a reçu une palme d'argent, et M. Guiral, une mention de 1^{re} classe, pour services rendus à l'Académie.

Dans un second concours ouvert par une

que la négresse se tut.

Suzanne avait croisé ses mains sur son oreiller, et puis, y appuyant sa tête, elle se mit à se rejeter dans ce qui était sa pensée constante.

— Maman, maman, si tu savais combien je suis heureuse de causer de loin avec toi ! Te rappelles-tu quand nous allions nous promener ensemble dans les bois ? Tu courais, et moi je cherchais à te rattraper, mais je tombais... Puis tu t'asseyais sur l'herbe pour me prendre sur tes genoux... et quels baisers je te donnais ! Oh ! maman, maman !

La pauvre martyre recommençait à pleurer ces larmes muettes, qui sont comme le sang du cœur versé par les yeux.

Polynice se rapprocha d'elle :

— Bois, Sù, mon enfant... dès que tu seras guérie, on te reconduira à ta mère.

Mais déjà Suzanne ne pouvait plus l'entendre. Elle était retombée dans son sommeil fiévreux, dans la même position, sa petite tête toujours appuyée sur ses mains. Mais un léger sourire flottait sur sa lèvre pâle. La pensée de sa mère ne l'avait pas quittée, et elle s'en allait avec son souvenir joyeux...

Une heure, deux heures s'écoulèrent ainsi. Étéocle ne réparait pas, et Polynice suivait d'un œil inquiet les progrès de la maladie sur le visage rougi de l'enfant. La négresse descendait dans la cour, espérant toujours voir arriver le médecin, mais vainement. L'intérêt donnait à cette immonde femelle la même sollicitude que l'amour à une jeune mère.

Elle était revenue s'asseoir sur la chaise placée près du lit, quand un bruit de pas retentit dans la cour.

jeune revue, la *Clochette*, qui paraît au Mans, M. Laroussilhe a remporté le premier prix pour le sujet également imposé : *un sonnet à Victor Hugo*, ce qui lui a valu une *Clochette d'argent* où est gravé le nom du lauréat.

M. Linon-Léger, greffier de justice de paix du canton de Lalbenque, est nommé juge de paix du canton de St-Géry, en remplacement de M. Vialard, démissionnaire.

Etat civil. — Les registres de l'état civil de Luzech, dont nous avons annoncé la disparition, viennent, à la suite de recherches minutieuses, d'être retrouvés dans le domicile de Mme F..., veuve de l'ancien secrétaire de la mairie de cette localité.

Nous apprenons avec un très vif plaisir que M. Frédéric Achard doit prochainement arriver dans notre ville pour y donner une représentation de *Georgette*, le succès actuel de M. Victorien Sardou, au théâtre du Vaudeville.

La thèse mondaine et émouvante, que renferme cette pièce, passionne en ce moment la société parisienne tout entière. Tous les salons sont divisés en deux camps : les uns sont pour le mariage de la jeune et charmante Paula avec le comte de Chabreuil, les autres trouvent son union impossible. On n'est d'accord que sur un point, — mais alors on est unanime, — c'est que jamais l'immense talent de M. Victorien Sardou ne s'est élevé plus haut et n'a poussé plus loin la science et le génie du théâtre.

Nous nous réjouissons donc à la pensée d'être bientôt appelés à apprécier, par nous-mêmes, une œuvre si importante et d'un si grand intérêt.

Phénomène atmosphérique. — Mardi, à 10 heures du soir, un phénomène atmosphérique s'est produit à Toulouse : un éclair a sillonné la nue, un coup de tonnerre s'est fait entendre, et une vive lueur a embrasé le ciel, de larges gouttes de pluie mêlées de grêle sont tombées, et la température s'est subitement refroidie.

Cavalcade à Agen. — Les membres de la chambre syndicale Union de la boucherie et charcuterie de la ville d'Agen, organisent pour le 4 mars prochain une grande cavalcade et un grand bal au bénéfice des pauvres.

Les paniques. — Une panique s'est produite à la dernière foire de Bretagne, canton d'Eaoze (Gers).

Le foirail regorgeait de bétail lorsque, vers deux heures, un bœuf, subitement épouvanté, s'échappait des mains de son conducteur ; les autres conducteurs d'animaux, croyant à un commencement de panique, abandonnèrent leurs bestiaux et se sauvèrent en criant ; alors les animaux, qui n'étaient pas le moins du monde épouvantés, prirent naturellement peur ; on les calma non sans beaucoup de peine. Mais au bout de trois quarts d'heure, le tumulte recommença et, en moins de vingt minutes, le foirail était entièrement vide ; plusieurs personnes, dans leur fuite précipitée, ont reçu des contusions assez graves.

Une enquête est ouverte pour rechercher les causes de cette panique.

— Les voilà, pensa-t-elle.

Les pas se rapprochèrent. Comme la chambre était plongée dans l'obscurité, elle alluma une chandelle sur la cheminée. Au même instant la porte s'ouvrit, mais la négresse recula épouvantée en voyant Étéocle, les mains attachées derrière le dos, et poussé en avant par deux hommes. Derrière les deux hommes marchait Amine, qui s'élança vers le lit avec désespoir.

— Oh ! ma fille ! ma fille ! s'écria-t-elle en saisissant Suzanne et en la serrant dans ses bras.

L'enfant ouvrit les yeux.

— Oh ! maman ! maman ! c'est donc toi enfin !

— Ma Suzanne chérie, adorée, laisse-moi te regarder... laisse-moi... Oh ! comme tes mains sont brûlantes... Voyez, docteur, dit-elle effarée en se tournant vers l'un des deux hommes. Le second était Robert.

Le médecin s'avança, et reposant l'enfant sur le lit, commença l'auscultation avec soin. Amine suivait du regard tous ses mouvements, et il semblait que chacune des pensées du médecin se reproduisit sur le visage de la mère.

— Cette pauvre petite est très-malade, dit-il.

— Oui, maman, je suis très-malade, reprit Suzanne avec un doux sourire. Mais qu'est-ce cela fait ? Tu es là.

Robert et le docteur se regardèrent. Ils avaient les larmes aux yeux.

— Maman, reprends-moi dans tes bras, continua l'enfant en tendant ses petites mains vers sa mère qui sanglotait. Vois-tu, je t'attendais tous les jours... tous les jours, je me disais : Elle va venir... et tu ne venais pas... Chaque fois que je m'endormais, je rêvais de toi. J'étais si malheu-

On écrit de Capdenac :

Un drame des plus émouvants vient de mettre en émoi toute notre localité ; voici ce dont il s'agit :

Il y a quelque temps, le sieur C..., surprénait sa femme en tête-à-tête des plus intimes avec le sieur V... qui, naturellement, comme l'eût fait tout amoureux surpris en flagrant délit, s'empressa de sauter par une fenêtre heureusement peu élevée.

Depuis ce jour, des scènes ne cessaient d'avoir lieu entre la femme infidèle et le mari trompé. Malheureusement, les choses ne devaient pas en rester là, et le sieur C..., après avoir cherché à tuer celui qui le trompait en lui tirant plusieurs coups de revolver et tenté d'assommer sa femme avec une grosse trique, est allé se jeter dans la rivière du Lot.

Des recherches sont faites afin de retrouver le corps dans le cas où il se serait noyé.

Le Drame de Decazeville

Le sous-directeur de la compagnie de Decazeville était un homme de trente-huit ans. Il était des environs de Metz (Meurthe-et-Moselle). Après la guerre, il opta pour la nationalité française.

Il était à Decazeville depuis trois ans. Il occupait auparavant un poste analogue à Commeny.

On raconte qu'il y a deux ans, il essuya un coup de feu, parti d'on ne sait où, qui lui trouva le chapeau. C'est depuis cette époque qu'il portait la cotte de mailles que l'on a trouvée sur lui après le meurtre.

M. Watrin était un homme très intelligent, doué d'un esprit très fin et d'une grande facilité d'élocution.

Les grévistes, voyant qu'ils ne pourraient obtenir d'amélioration dans leur situation tant que ce fonctionnaire dirigerait l'administration, allèrent le trouver en un local appartenant à la compagnie, appelé la comptabilité, pour l'inviter à se rendre à la mairie, où on avait à lui parler. M. Watrin se rendit à leurs instances et les suivit. A la mairie, on lui demanda de se démettre immédiatement de ses fonctions et de quitter aussitôt Decazeville.

M. Watrin résista très énergiquement et dit qu'il ne commettrait jamais la lâcheté qu'on lui demandait.

On l'entoure et on l'obsède de plus fort.

« Votre démission ! » lui crie-t-on d'un air de plus en plus courroucé.

« Jamais ! » répond-il toujours avec la même fermeté.

Alors une main se lève, puis deux, puis dix. Déjà on ferme les poings et on frappe de tous côtés M. Watrin en le poussant vers la croisée qui est ouverte.

Puis on le frappe et on le pousse encore, et on le précipite dans le vide, d'une hauteur de cinq mètres.

Alors, spectacle horrible, et que n'oublieront jamais ceux qui en ont été témoins, alors passe sur toute cette foule, d'un millier de personnes, quelque chose comme un frémissement de joie féroce. On se jette sur le corps de la victime, et c'est à qui le piétinera avec le plus de rage. On lui coupe le nez ; on lui écrase les yeux, on lui ouvre le crâne à coups de talon et chacun de

reuse ici, et ces méchantes gens me faisaient tellement souffrir, que j'aurais voulu toujours dormir, pour te voir toujours... Est-ce que tu m'as entendue ? Je te parlais de loin... Tu m'entendais si bien quand je te causais à Albany... Oh ! les méchants noirs ! Tu aurais bien pleuré, va, si tu avais su ce qu'ils faisaient à ta petite Sù... Ils me ru-doyaient, me battaient... Oh ! maman ! que je t'aime, et comme cela me ferait de la peine d'être malade maintenant que tu es auprès de moi.

Elle entoura de ses bras le cou de sa mère.

— Non, je ne veux pas qu'elle meure ! Monsieur, je vous en prie, sauvez ma fille !

Le médecin avait rapidement écrit une ordonnance, en disant :

— Elle est entre les mains de Dieu, madame.

C'est à lui qui faut que vous vous adressiez, ce n'est pas à moi...

Amine se jeta à genoux et pria. Robert, lui se pencha par la fenêtre et appela :

— François ! monte.

L'Alsacien obéit. Cavalé lui tendit le papier que venait de signer le médecin et lui dit :

— Va chercher ceci au bourg. C'est pressé.

Keller ne répondit rien. Il disparut dans l'escalier ; mais une minute après, on l'entendit prendre sa course.

Cependant Étéocle, toujours attaché gisait dans un coin ; le nègre roulait ses gros yeux blancs abêtis par la peur. Quant à Polynice, vautreée à terre, elle se mangeait les mains d'effroi. Le médecin, qui était un honnête homme en même temps qu'un homme énergique, s'était mis à chercher dans la maison. Quant il eut trouvé un paquet de cordes, il revint et attachait les bras de la femelle

ceux qui l'entourent se croit obligé de donner le sien.

Puis, l'homme paraissant mort, on le laisse là, gisant dans la boue et dans le sang et on se disperse.

M. Watrin, transporté à l'hospice, est mort à minuit.

M. Blazy partageait avec M. Watrin l'antipathie des mineurs.

M. Blazy, apprenant le sort qui venait d'être fait à son chef, se sauva, et va demander asile à M. le chef de gare, qui le garde jusqu'au matin.

A six heures, passait le premier train de Rodéz vers Capdenac.

M. Blazy monte dans ce train et s'esquive, fort heureux d'en être quitte à si bon marché.

Variétés

l'Algérie

ET LES ALGÉRIENS

NOTES D'UN VOYAGEUR

XXIX

LES PROGRÈS DE L'ALGÉRIE.

Si, au lieu de rappeler simplement nos souvenirs les plus précis, nous composions un guide à l'usage des personnes qui désirent visiter Alger et ses environs, nous aurions encore une longue carrière à parcourir.

Que de choses à voir et à décrire.

A l'est, du côté de Constantine et de Tunis, le cap Matifou et son embryon de lazaret ; le Fondouk et l'important barrage du Hamiz ; Palestro qui rappelle un des plus sanglants épisodes de la dernière insurrection et qui se relève de ses ruines ; les Biban ou Portes de fer, redoutable défilé que les légions romaines ne franchirent jamais et dont nos soldats forcèrent le passage en 1839 ; et dans la Kabylie, cette Suisse algérienne aux pics inaccessibles, aux fertiles vallons, Dellys, Fort-National, le Djurdjura et la magnifique route de Bougie à Sétif.

De l'autre côté, à l'ouest, dans la direction d'Oran et du Maroc, les vignobles de Guyotville ; la ferme et la trappe de Staouéli dont la première pierre fut posée sur un lit de boulets et d'obus provenant du champ de bataille où les Français remportèrent leur première victoire ; la presqu'île de Sidi-Ferruch et les glorieux souvenirs du 14 juin 1830 ; Koléa la Sainte avec sa Koukba de Sidi-Embarrek ; le tombeau de la chrétienne, Kbour-er-Roumia, vaste nécropole royale dont la masse imposante domine toute la Mitidja ; et plus loin au pied du Chenoua, les anciennes villes de Tipasa et de Cherchell.

Le tombeau de la chrétienne est admirablement placé sur une crête du Sahel. « C'est un édifice rond, de 30 mètres de hauteur, dont le

comme étaient liés déjà ceux du mâle.

— Monsieur, dit-il à Robert, ces deux gredins payeront le crime qu'ils ont commis en martyrisant cette enfant, je vous le jure. Je me charge de les livrer moi-même à la police, qui les prendra.

— Maman, disait Suzanne, n'aie pas peur... je me sens mieux... je vais guérir... j'en suis sûre. Puisque le bon Dieu a permis que je te revoie, c'est qu'il a eu pitié de moi. Embrasse-moi, veux-tu, maman ? Il y a si longtemps que je ne t'ai vue là, près de moi... Tu pleures ? Pourquoi pleures-tu, puisque je vais guérir ? Tu vois bien que je ris maintenant. Oh ! serre-moi fort contre toi, cela me fait du bien. Tu m'aimes, et je t'aime, come nous disions autrefois. Nous allons retourner à Albany... Je t'en prie !

— Ah ! ma chérie, ma chérie ! balbutiait Amine à travers ses sanglots.

— Vilaine maman, qui pleure en retrouvant sa petite Suzanne ! N'est-ce pas, monsieur, que je ne suis plus malade depuis que maman est là ?

L'enfant se tut. Un frémissement l'agitait. Elle n'avait plus les mains brûlantes, mais glacées ; un froid mortel avait gagné aussi ses petits pieds.

Le docteur n'eut pas le courage de laisser à la pauvre mère une espérance qui allait se briser :

— Elle est perdue, dit-il...

Amine jeta un cri. Puis, rassemblant toutes ses forces, elle saisit Suzanne et voulut l'emporter. Mais elle retomba accablée sur le lit.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

soubassement carré a 63 mètres sur chaque face. Le périmètre de la base du monument est orné, sur tout son développement, d'une colonnade de soixante demi-colonnes engagées, de l'ordre ionique, divisée en 4 parties égales par 4 portes, répondant à peu près aux quatre points cardinaux et d'une hauteur chacune de 6 mètres 20 centimètres. Au-dessus, commence une série de 33 degrés, hauts chacun de 58 centimètres qui, en rétrécissant graduellement leur plan circulaire, donnent au mausolée l'apparence d'un cône tronqué. » (1)

Ce monument est assez bien conservé, malgré les dévastations qui y ont été commises par les Arabes. Un pacha d'Alger, croyant y trouver d'immenses trésors, en fit démolir un côté à coups de canon. Il est à désirer que la France, jalouse de ses richesses archéologiques, rende sa splendeur primitive à cette nécropole, qui se dresse sur la montagne depuis plus de dix-huit siècles, pour attester la puissance d'une civilisation disparue.

Le tombeau de la chrétienne est un durable souvenir du passé; la ferme de Stauouéli est une promesse sérieuse pour l'avenir. Les trappistes ont transformé les terres incultes qui leur furent données au lendemain de la conquête. C'est peut-être l'établissement le plus complet de l'Algérie. 300 hectares de vignes, 15 de géranium, 500 de cultures diverses, de magnifiques plantations, des moulins, des ateliers, trois ou quatre cents ruches, de nombreux troupeaux constituent un domaine des plus riches et des mieux entretenus. Les vins de Stauouéli ont obtenu à l'exposition universelle de 1878 une médaille d'or. L'étranger qui visite la trappe y est reçu avec la plus cordiale hospitalité. Les Pères sont heureux de faire parcourir le vaste territoire qu'ils ont conquis sur les broussailles et les palmiers-nains, et de montrer par leur exemple, quels résultats on peut obtenir avec de l'activité et de l'énergie.

Le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui s'est tenu à Alger, en 1881, a mis en relief les ressources et les beautés de notre grande colonie; et de notre côté, dans ces impressions sincères et recueillies au jour le jour, nous croyons en avoir dit assez, dans la mesure de nos faibles forces, pour prouver que cette nouvelle France, comme on se plaît à l'appeler, offre aux voyageurs, aux historiens, aux économistes, un ample champ d'agréables excursions, de curieuses études, de questions sociales à traiter. Il nous reste maintenant à examiner les progrès qui s'y sont accomplis et l'avenir qui lui est réservé.

Pour être la plus florissante de nos colonies il ne manque à l'Algérie qu'une chose: des colons. La sécurité y est à peu près complète; et on n'aura plus d'insurrection à redouter le jour où les réseaux des chemins de fer, qui comprend déjà plus de 2,300 kilomètres en exploitation, sera terminé, et où des troupes pourront être facilement transportées sur tous les points du pays.

Les relations avec la mère-patrie sont nombreuses et faciles. Trente heures suffisent pour aller de Marseille à Alger; celui qui écrit ces lignes en a fait personnellement l'expérience; et l'Algérie sera vraiment le prolongement de la France, dès qu'un service journalier de paquebots à grande vitesse sera établi, comme on le demande entre le grand port phocéén et la capitale algérienne.

L'instruction à tous ses degrés y est largement développée. Une presse ardente et généreuse, qui gagnerait quelquefois à être moins agressive, qui pourrait avoir moins recours aux personnalités, y étudie avec talent les besoins du pays. Les lettres et les arts y sont en honneur; et les peintres et les poètes sont attirés par ce beau ciel, ces lointains horizons, cette éclatante lumière, cette nature si riche, si féconde et si variée.

Avec les livres qu'on a écrits sur l'Algérie on pourrait former une vaste bibliothèque; avec les tableaux qu'elle a inspirés, on peuplerait un musée.

Et cependant ce beau pays n'est pas encore bien connu; il a toujours ses détracteurs et ses ennemis, et beaucoup de gens ajoutent encore foi à d'anciens et fâcheux préjugés. Il en est qui prétendent, en s'appuyant sur des déclarations médicales remontant à vingt ou

trente ans, que l'acclimatation dans l'Afrique du nord est difficile pour les Européens, presque impossible pour les Français.

Quoique exagérée, cette opinion pouvait se défendre en 1850, alors que la culture était peu développée, que les marais n'étaient pas desséchés, que les émanations telluriques empoisonnaient les colons fouillant de leur pioche ou de leur charrue un sol abandonné depuis des siècles, et ouvrant une issue aux miasmes délétères qui s'y étaient accumulés. La Mitidja, dont la salubrité est aujourd'hui hors de doute, était jadis un foyer pestilentiel; et nous avons déjà raconté comment Boufarik, avant d'être la ville charmante qu'on admire, était à juste titre la terreur, non seulement des Européens, mais encore des indigènes. Entre la fièvre et l'homme, la lutte a été longue, souvent mortelle, mais l'homme a fini par triompher; et nous n'avons plus à redouter maintenant cette terrible maladie qui terrassait en quelques années plusieurs générations de défricheurs.

Au lieu de décroître, la population augmente dans de sensibles proportions. On trouve maintenant en Algérie plus de quatre cent mille habitants d'origine européenne; et la moitié au moins appartenant à la race française. Dans les trois dernières années, on a constaté pour cette population 44,203 naissances et 37,924 décès. Le chiffre des naissances est supérieur de 6,279 à celui des décès; preuve évidente de l'innocuité du climat. Un autre fait important a été relevé. Dans cette même période, de 1882 à 1885, la population rurale européenne s'est accrue de 24,109 âmes, soit 8,000 par an en moyenne. C'est beaucoup, mais ce n'est pas encore assez, et le gouvernement devrait s'appliquer à diriger sur l'Algérie ce courant qui emporte vers l'Amérique des émigrants sobres, laborieux, endurcis à la fatigue comme les montagnards des Pyrénées et surtout des provinces basques.

C'est en multipliant les colons et les villages qu'on pourra tirer parti des ressources de l'Afrique française. Elle était autrefois le grenier de Rome, elle peut devenir le grenier et le cellier de la France. Elle produit plus de céréales qu'il n'en faut à sa consommation, puisqu'elle en exporte déjà trois millions d'hectolitres; et sans parler de l'alfa, de l'olivier, des palmiers, de toutes les cultures qui peuvent devenir florissantes sur cette terre féconde, nous allons nous occuper plus particulièrement de la vigne.

Il y a dix ans, l'Algérie possédait environ quinze mille hectares de vignes, elle en a actuellement plus de soixante mille. Et en évaluant, ce qui est loin d'être exagéré, le rendement moyen à 50 hectolitres par hectare, on arrive déjà à un chiffre respectable. Nos viticulteurs du Centre et du Midi, que le phylloxera a ruinés, feraient bien de transporter dans cette colonie leurs procédés de culture et de fabrication. Il reconstitueraient promptement leur fortune; et bien préparés et bien soignés, les vins algériens, dont on a trop médié, pourraient rivaliser dans quelque temps avec les crus d'Espagne et de Sicile.

Le commerce d'exportation et d'importation a pris des proportions considérables; le mouvement maritime va toujours en augmentant, et nous ne saurions mieux compléter et terminer notre rapide étude qu'en citant cet important passage du discours que M. Tirman, gouverneur général, adressait il y a quelque jours au conseil supérieur de la colonie.

« A partir du 1^{er} janvier prochain, les produits perçus en Algérie au profit du Trésor atteindront et dépasseront même la totalité des dépenses civiles incombant à l'Etat. Je dis les dépenses civiles, car il est évident qu'on ne doit pas faire entrer en ligne de compte les dépenses de l'administration de la guerre.

» Pour l'armée, l'Algérie est un immense champ de manœuvre où, depuis la conquête, se forment ces troupes vaillantes qui sont toujours à l'avant-garde l'orsqu'il y a à défendre le sol de la patrie ou l'honneur du drapeau. La présence d'une armée nombreuse dans la colonie répond donc, avant tout, à un intérêt national.

» En somme, le total des crédits alloués, pour 1886, aux services algériens, y compris les services les plus anciennement rattachés, n'atteint pas 39 millions. Les prévisions de recettes, prévisions qui seront dépassées comme toujours, s'élevant à 39,119,203 francs, nous pouvons dire dès à présent que l'Algérie produit plus qu'elle ne coûte. »

Il y a trente ans environ, le directeur du *Journal des Economistes* M. de Molinari, écrivait dans un dictionnaire d'économie politique, au mot colonisation: « Le gouvernement français a eu, comme on le sait, la malheureuse idée de conquérir et de coloniser l'Algérie. » Et dans un livre qu'il vient de publier, M. Yves Guyot affirme qu'aucune des colonies de la France n'a une valeur réelle, et que l'Algérie elle-même ne peut vivre qu'à la condition de faire garder chaque colon par deux soldats.

Le discours de M. Tirman est la meilleure réponse à ces exagérations. Les amis de l'Algérie n'ont pas à avoir des inquiétudes; son avenir est assuré, et désormais elle se suffira à elle-même.

D'ailleurs, si elle a des détracteurs passionnés, elle a aussi des admirateurs enthousiastes.

« L'Algérie n'est qu'un embryon; — dit Onésime Reclus dans un livre devenu classique, bien qu'il soit une œuvre de poésie autant qu'une œuvre de science — à son plein développement naturel, elle aura dans ses limites la Tunisie, le Maroc, Tripoli peut-être. Elle sera devenue l'Afrique du nord ou l'Afrique mineure. Si par hasard, elle faillit à ce destin normal, il lui restera d'être « le portique d'un monde nouveau », l'avenue menant des palais de Marseille aux huttes Coniques des nègres du Soudan: avenue d'abord souriante, mais le Tell franchi, dans le Sahara, c'est un chemin soleil, sablonneux, pierreux, accablant, altéré; et nous ne régnons pas encore dans toutes ses oasis du pied des rocs ou du pied des dunes. Le Touat, longue allée de sources, de palmiers, de villes, de ksours ou bourgades, nous manque, non moins que le Ahaggar ou Hoggar, grand massif de montagnes, ayant dit-on, des neiges en hiver. Mais ni l'un ni l'autre ne peuvent longtemps nous échapper; et quand nous les posséderons, l'évocation ou l'entretien des fontaines, le soin des puits, les réservoirs maçonnés, les barrages à l'étranglement des oueds, les plantations, les palmiers, les caravansérails diminueront les souffrances du voyage au pays des Noirs. Puis viendra le chemin de fer soudanien, qui déploiera largement les horizons de ces nouvelles et dernières Indes. »

Nous souhaitons de tout notre cœur que ces patriotiques prévisions se réalisent, et que le Niger soit mis ou plus tôt en relations directes avec la Méditerranée. Alger sera, ce jour-là, la future capitale d'un grand empire.

En attendant, entre les attaques injustes et les panégyriques excessifs, sachons garder une juste mesure; voyons ce qui a été fait, examinons ce qui reste à faire, et constatons avec les progrès accomplis, avec la prospérité croissante, l'attraction que l'Algérie exerce sur ceux qui la connaissent, et qui explique et justifie ces paroles d'un Algérien:

« Quand on a vu l'Algérie, on veut la revoir; quand on l'a revue, on veut l'habiter. »

J. B.

Revue Agricole

Encouragements aux cépages américains. — Afin de récompenser les résultats acquis dans la reconstitution du vignoble par les *cépages américains*, de susciter de nouvelles recherches théoriques et pratiques se rapportant à cette importante question, d'encourager la propagation des bonnes méthodes de culture et de greffage de la vigne; de faciliter enfin les essais de plantation de variétés américaines à racines résistantes, le conseil général de la Gironde, dans sa séance du 5 septembre dernier, a affecté la somme importante de 7,000 fr. aux destinations ci-après:

1° 450 fr. par arrondissement, en trois prix de 100, 150 et 200 fr., pour récompenses aux meilleurs travaux pratiques de reconstitution du vignoble par les cépages américains porte-greffes. (Les demandes d'inscription pour ces concours devront être adressées à la préfecture pour l'arrondissement de Bordeaux, et pour les autres arrondissements à leurs sous-préfectures respectives, avant le 1^{er} juillet 1886, terme de rigueur);

2° 800 fr. en trois prix de 200, 250 et 350 fr., aux auteurs du département des trois meilleurs travaux manuscrits ou imprimés se rapportant à la reconstitution du vignoble par les cépages américains greffés. (Les manuscrits ou imprimés devront être adressés à la préfecture ou aux sous-préfectures, suivant la résidence des auteurs, avant le 1^{er} juin 1886, dernier délai);

3° 2,000 fr. en indemnités, entre les viticulteurs du département, d'un mérite reconnu, qui feraient des conférences ou des leçons sur la culture de la vigne et sur le greffage.

Voilà un exemple que nous serions heureux de voir suivre par les conseils généraux des autres départements.

Physionomie probable du mois de février 1886. — Toutes les périodes critiques signalée par nous, pour le mois de janvier, ont été marquées par des perturbations, suivies de sinistres maritimes, comme chacun a pu s'en convaincre. Voici les prévisions pour le mois de février:

A part quelques éclaircies avec refroidissement de l'air et gelées intermittentes qui se produiront sur la France et sur les pays voisins, entre les époques critiques signalées ci-après pendant la première et la troisième dizaine, principalement sur la zone méridionale, le temps sera le plus souvent agité et humide, particulièrement sur les zones du nord et du centre, notamment du 8 au 25, avec bourrasques, gros temps, pluie, ou neiges sur des points culminants, vers les « 1^{er} (?), 3, 5; » vers les 8 (?), 10, 12; » vers les « 14 (?), 16; » vers les « 18 (??), 20, 22 24; » vers les « 27 (?). » Cruces d'eau après ces périodes.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations.

Celles-ci retardent de un à trois jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées par nous s'appliquent au littoral de la Manche.

Gare les sinistres! Avis aux intéressés!
Tonneins, le 20 janvier 1886.

NICK (L. d'Arbaud,) de la Société centrale de météorologie de France.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 23 au 30 janvier 1886.

Naissances.

Tristiani, Marie, Gendarmerie.
Bicant, Joseph, à Labeyne.
Cocula, Vincent, (naturel), rue du Petit Mot, 8.
Belval, Eulalie, boul. Gambetta, 103.
Baynat, Paul, rue du Château, 4.
Auguier, Gaston, rue St-James, 18.
Salvat, Joseph, rue Portail Alban, 7.
Sauzel, Henri, rue de la Brasserie, 4.
Oulières, Louis, rue St-Barthélemy, 15.

Décès.

Valet, Marie, 11 mois, rue Mascoutou, 2.
Rolland, Caroline, s. p., 78 ans, boul. Gambetta.
Lafage, Antoinette, s. p., 75 ans, rue Darnis, 15.
Caussanel, Emilie, 72 ans, rue Ste-Claire, 42.
Heng, Louis, musicien, 70 ans, impasse Paramelle.
Bouyssou, Louis, jardinier, à Cabesut.
Grelot, Jean, ferblantier, 25 ans, rue Nationale.
Combecave, Auguste, 28 ans, rue Mascoutou, 4.
Liauzun, Marie, 16 ans, couvent de refuge.
Caratié, Marie, s. p., 47 ans, (Hospice).

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 30 janvier 1886.

LA TRAVIATA

Opéra en 4 actes, musique de Verdi.

LE CHALET

Opéra-comique en un acte, musique d'Adam.

Avis aux Amateurs

BONS VINS DE CHAMPAGNE

Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en leur recommandant tout particulièrement une Maison de Vins de Champagne.

Cette Maison, par suite d'opérations exceptionnellement avantageuses, expédie actuellement diverses qualités véritablement exquises, à des prix bien au-dessous de leur valeur.

Sa Carte rose est cotée, 3 fr. » la bouteille.

Sa Carte blanche, 3 fr. 50 —

Son Vin de réserve 1878, 4 fr. 25 —

Son Vin d'honneur, 5 fr. » —

Avec une augmentation de 0,25 centimes par chaque deux demi-bouteilles.

La quantité disponible, environ 300,000 bouteilles, lui permet de donner prompt satisfaction à toutes les demandes.

Les envois sont faits franco d'emballage.

Adresser les commandes à M. LAPORTE, rue du Lycée, 34, Cahors.

BOURSE. — Cours au 30 janvier.

3 0/0.....	84 90
3 0/0 amortissable (ancien).....	84 10
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	408 00
4 1/2 0/0 1883.....	140 87
Dernier cours du 29 janvier.	
Actions Orléans.....	1,365 00
Actions Lyon.....	1,265 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	385 75
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	344 50
Obligations Lombardes (jouissance.....)	248 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	322 50

(1) Piesse, Itinéraire de l'Algérie.

Tout-à-fait comme chez nous, les Journaux de toute la France publient les guérisons obtenues dans leurs départements. **Pérignat es Allier** (Puy-de-Dôme), le 15 mai 1885. J'avais un bourdonnement continu dans la tête, depuis que j'ai pris vos Pilules suisses, je ne ressens plus rien. Je vous prie de m'envoyer encore deux boîtes à Fr. 1.50, pour des amis, qui désirent en prendre, et je vous autorise à publier ma lettre, si cela peut être utile. H. Marchand; à Mr. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Reconnaissance d'un Capitaine. — « Monsieur, atteint d'une vieille bronchite qui reparait chaque hiver, je me trouve guéri « après l'emploi des Dragées Russes, sans crédit supérieures à tous les autres remèdes. « Dire que les médecins m'avaient écorché tout « vif en entourant ma poitrine de vésicatoires « successifs; je n'aurais pas ainsi souffert si « j'eusse connu plus tôt les Dragées Russes. »
A. BRUN, capitaine au long-cours, à Mascara (extra muros) province d'Oran (ALGERIE).
Mascara, 20 novembre 1885.

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?
Prenez les **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de pin, au Lactarium et à la Codéine. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires.
La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 64, rue Leyteire, Bordeaux.
Demander les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRÉ, ph^{en}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI
L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc.
Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.
L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.
Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.
On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.
2^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.
S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :
REVALESCIERE
DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculeuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.
Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr.; 4 kilos, 22 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend d'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 4 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilo. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boi-

tes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet Clippet, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8 rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8°, accompagnés de 333 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : *l'Histoire de la France*, 133 fr.; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — Grand Dictionnaire universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4° Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois — Librairie A. PILON, A LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A LE VASSEUR successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY
USINE A VAPEUR
CRÈME DE NOIX BOUTET
Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne
MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE
Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**
Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris
GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

MAISON BLANC
COIFFEUR-PARFUMEUR
Galerie de Valon, Cahors.
SALON DE COIFFURE AU 1^{er}.
Produits spéciaux : Teintures du D^r Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du D^r de Londres; éponges de Venise et cravates.
M. BLANC, donne des leçons de coiffure à son salon et à domicile.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les
BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES
La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.
Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.
Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.
Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors
MACHINES à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

AVIS
M. SALINIÉ, ancien maître l'hôtel, 7, rue St-Maurice, Cahors, à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'avoir la représentation d'un des plus grands domaines de l'Hérault, pour les **Plants Américains** de toutes les variétés et choix, qu'il pourra fournir promptement à des prix très avantageux et garantir les espèces.

PLANTS AMÉRICAINS
SORTANT DES PROPRIÉTÉS
J. COMBETTE,
DE FRONTIGNAN
le mille.
Jacquez fructifères racinés, à . 90 fr.
Jacquez fructifères en bout., à . 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux :
— Géant en racinés, à . 80 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.
Ces PLANTS sont garantis sur facture.
S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n^o 12.

PLANTS AMÉRICAINS
Ahybrides Français
RIPARIA GLOIRE DE MONTPELLIER
Alicante Henri Bouchet
PAUL ESTÈVE, PROPRIÉTAIRE,
rue Nationale, 19, Montpellier.
Tous ces cépages sont garantis authentiques, les paquets sont munis d'un plomb portant la marque ci-contre.

L'Elixir de William Lason est le seul efficace remède, pour faire pousser les cheveux, pour fortifier le bulbe pileux et pour donner de la vitalité aux petits cheveux. Se méfier des contrefaçons; exiger le nom de « William Lason ».
Prix, le flacon : 6 fr.
Dépôt à Cahors, chez H. Blanc, Galerie de Fontenille.

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY
Sources de l'État. Applications en médecine :
GRANDE-GUILLE.— Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL.— Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.
CÉLESTINS.— Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE.— Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^o concessionnaire :
PARIS, 8, Boulevard Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.
Le propriétaire-gérant, Layton.

PÉPINIÈRE RURALE
Cahors 1888, Médaille d'Or
La plus haute récompense décernée aux vignobles du Lot.
CRÉÉE EN 1878, PAR M. BRU,
Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot.
Les plants américains ne s'adaptent pas au climat du département du Lot ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence.
Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.
Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).
CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS
PRIX-COURANT 1885-1886

VIGNES FRANCO-AMÉRICAINES.		VIGNES AMÉRICAINES.	
PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS.		PLANTS RACINÉS ET BOUTURES.	
	le c. m.	Boutures Racinés	
		le c. m.	le c. m.
Alicante Henri Bouchet	40 350	Riparia Portalis au gloire de Montpellier	4 f 35f 12f 100
Auxerrois à côte verte	40 350	Riparia tomentoux	32 11 100
Mauzac noir	33 325	Riparia Fabre (grande feuille)	3 25 9 80
Cinsaut ou Pense noir	33 325	Riparia Fabre (2 ^e choix	2 15 7 60
Petit Bouchet	40 350	Solonis	4 35
Chassela Doré	40 350	York Madeira	4 35
Chaloché ou folle Blanche	40 350	Violla	4 35
Clarette à gros grains	40 350	Rupestris (large feuille)	10 100
Sémillon Blanc	40 350	Taylor	3 25
BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES		Herbemont le meilleur des producteurs directs pour le Lot.	
pour greffer à 0-50 ^e de long.		Cunningham	3 25 18 150
Alicante Henri Bouchet	3 20	Jacquez à gros grain	3 25 12 100
Mérou ou Auxerrois à côte verte	3 20	Othello	3 25
Merlot et Cabernet Sauvignon	3 20	Noah	6 50

GARANTIE DE L'AUTHENTICITÉ DES CÉPAGES LIVRÉS.
Méfiez-vous des personnes qui se disent représentants de M. Bru. M. Bru n'a point de représentants à Cahors.

MAISON DES 100,000 PALETOTS
ROLDÉS & MOILIN
Maison principale à Périgueux
Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.
CHEMISES SUR MESURE
Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.
PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE
M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison
Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n^o 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).